

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

L'an deux mille vingt-trois le 20 septembre à 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances

Date de la convocation : 12 septembre 2023

Date d'affichage : 12 septembre 2023

Présents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, BOUCHE Mickael, BRON Karine, CHANGEUX Anna, CAPDEVILLE Alain, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy, MINATCHY Adeline, NOUGES André, ROUX Gérard, RUBIO MAZARIO Fidel

Absents : PEREFARRES Charlotte, POISSON Chantal

**Procuration : PEREFARRES Charlotte a donné procuration à FONDEVILLA Ghislain
POISSON Chantal a donné procuration à BRON Karine**

Mr Gérard ROUX a été nommé secrétaire

Annule et remplace la précédente délibération

OBJET : Logiciel gestion de l'enfance pour la cantine

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de s'équiper d'un logiciel gestion de l'enfance permettant de gérer au mieux la facturation de la cantine scolaire.

Pour cela, un devis a été demandé à Berger Levrault avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années pour les logiciels comptabilité, paye, élections.....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de Berger-Levrault d'un montant de 2252.70 HT soit 2436.24€ TTC et charge Madame le Maire de signer tous les documents en ce sens.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme.

Le Maire,
Anna CHANGEUX

